



Communiqué de presse

22 mars 2021

L'Unafop publie les chiffres sur le logement accompagné en région PACA

L'Unafop publie [ses premiers chiffres](#) sur les profils des personnes entrant et sortant du logement accompagné (en 2019) dans la région PACA. Les résultats montrent le rôle primordial que joue le logement accompagné pour l'accès au logement des jeunes notamment et des personnes les plus précaires, dans une région densément peuplée dans laquelle l'accès au logement social est saturé et au logement privé, onéreux. Le fort engagement de ce secteur dans la politique du Logement d'Abord est également mis en évidence, mais aussi sa capacité à s'adapter aux besoins et à l'évolution des publics, quel que soit leur âge, leur situation personnelle ou professionnelle, notamment dans le contexte actuel de crise sanitaire.

Le logement accompagné en PACA

Le logement accompagné c'est un logement autonome, abordable et adapté, avec la mise à disposition d'espaces communs. Des moyens humains sont dédiés pour permettre aux personnes logées d'être accompagnées selon leurs besoins.

Le logement accompagné recouvre une diversité de résidences, toutes conçues pour répondre à des besoins particuliers :

- Les résidences sociales
- Les pensions de famille et les résidences accueil
- Les foyers de travailleurs migrants
- Les résidences pour jeunes : FJT, résidences jeunes actifs

En région PACA, les 20 adhérents de l'Unafop gèrent 12 220 logements dans 188 résidences, réparties comme suit :

- Dans les Bouches-du-Rhône : 5754 logements
- Dans les Alpes-Maritimes : 3526 logements
- Dans le Var : 1851 logements
- Dans le Vaucluse : 796 logements
- Dans les Hautes-Alpes : 195 logements
- Dans les Alpes de Haute Provence : 95 logements

Le logement accompagné est une solution adaptée à tous les âges

En 2019, selon les données de l'enquête sur environ 80% des adhérents, soit environ 10 000 logements, 44 % des emménagés ont moins de 30 ans. 48% ont entre 30 et 64 ans.

Le logement accompagné est un tremplin pour les personnes logées

A l'entrée dans le logement accompagné, 71% des personnes ont des revenus inférieurs à 609€ par mois, cette proportion est de 44% à la sortie. 9% ont des revenus supérieurs à 1067€ à l'entrée, et sont 26% à la sortie.

UNION PROFESSIONNELLE DU LOGEMENT ACCOMPAGNÉ

Le logement accompagné est une réponse souple et adaptée aux besoins de logement des personnes

67 % des personnes restent entre 3 et 24 mois, 23% séjournent plus de 36 mois.

A la sortie du logement accompagné, 47% des personnes vont dans un logement social ou privé.

Contacts Presse :

Unafo - 01 40 71 71 16

Virginie Camelin - 06 67 29 01 94

virginie.camelin@unafo.org

Agence Bpr France – 01 83 62 88 10

Pierre Bethuel – 06 60 91 78 89 –

pierre@bprfrance.com

Sophie Decaudin – 06 03 34 05 00 –

sophie@bprfrance.com

UNION PROFESSIONNELLE DU LOGEMENT ACCOMPAGNÉ